



RENCONTRES
RECHERCHES
RUMINANTS



INRAE



ADAOPT

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté
Égalité
Fraternité

cnaol
CONSEIL NATIONAL
DES APPELLATIONS
D'ORIGINE LAITIÈRES

réseau
Fromages de Terroirs

Quels leviers et limites à la mise en action des collectifs agricoles sous Indication Géographique (IG) dans les transitions ?

Six études de cas dans le secteur fromager français dans le cadre du CASDAR ADAOPT

Delphine Neumeister¹, Florence Bedoin¹, Sylvain Dernas²

1/ IDELE - Institut de l'élevage ; 2/ INRAE, UMR Territoires

4 & 5 décembre 2024



Le secteur IG fromager en France

46



Appellations d'Origine Protégée (AOP)

11



Indications Géographiques Protégées (IGP)

- Définition de l'Indication Géographique (IG)

- Produit originaire d'un lieu déterminé
- Dont la qualité ou les caractéristiques sont dues essentiellement au milieu géographique
- Dont au moins une étape de production (IGP) ou toutes les étapes (AOP) ont lieu dans l'aire géographique

- Animation par un Organisme de Défense et de Gestion (ODG)

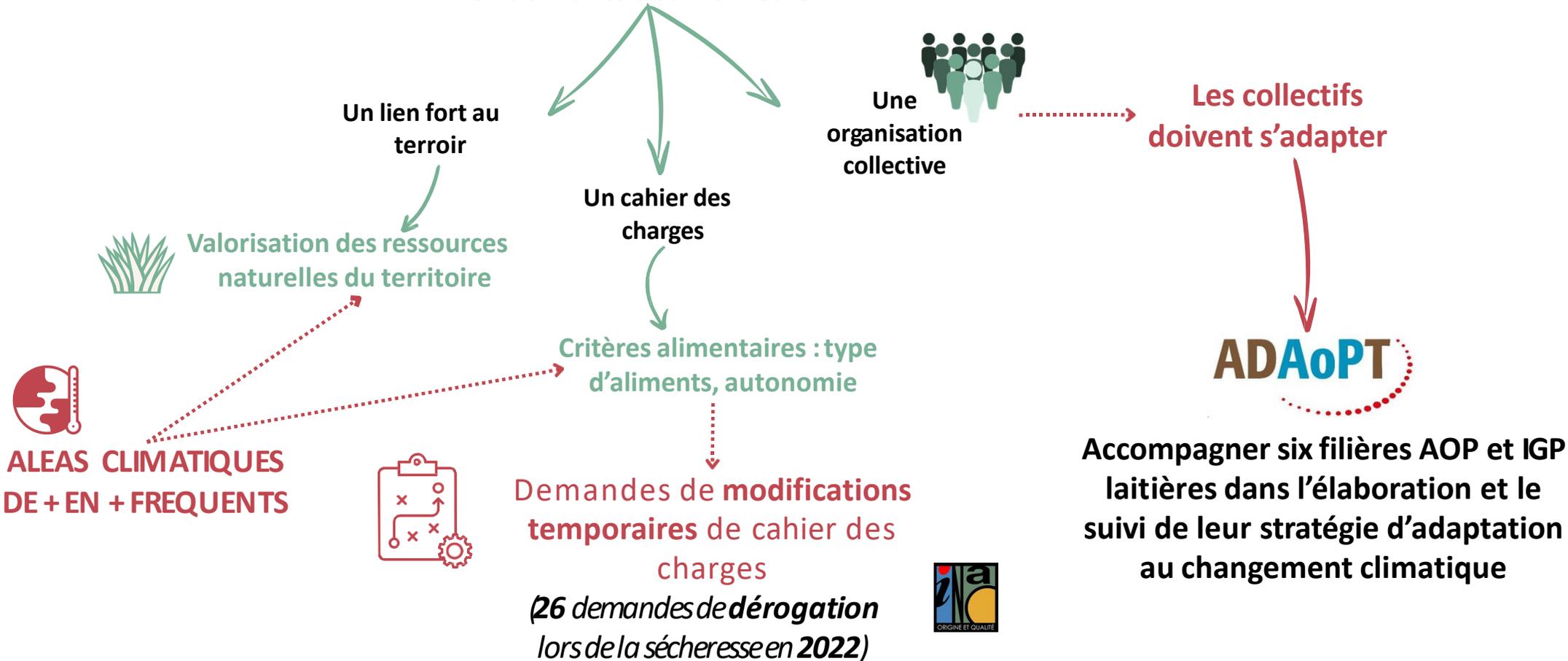
- Organisé autour d'un conseil d'administration
- Représentant les différents maillons de la filière

L'article 7 du règlement 2024-1143 prévoit désormais la possibilité d'intégrer les engagements en faveur de la durabilité dans le cahier des charges de l'IG



Les filières AOP et IGP sont confrontées à des enjeux croissants, dont le changement climatique

Fondements des AOP et IGP



ADAoPT : accompagner les filières laitières sous IG dans l'adaptation au changement climatique

6 territoires pilotes



AOP Camembert de Normandie

Crédit : Fromages AOP de Normandie, ASGARD



AOP Valençay

Crédit : Francis Guillard



AOP Mont d'Or

Crédit : Staccato



AOP Laguiole



AOP Picodon

Crédit : Francis Guillard



IGP Tomme de Savoie

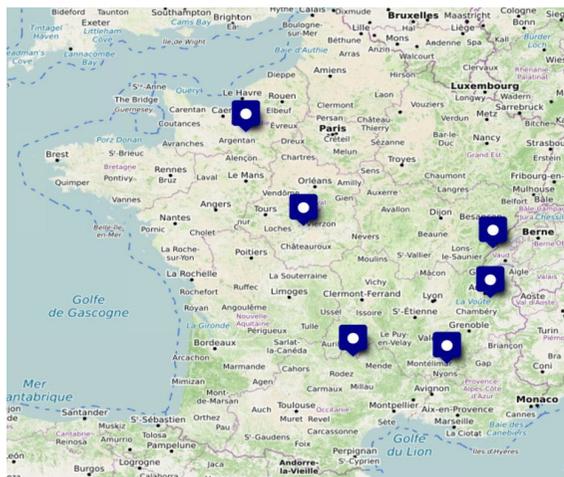
Crédit : AFTALP

4 & 5 décembre 2024





: accompagner les filières laitières sous IG dans l'adaptation au changement climatique



6 territoires pilotes illustratifs d'une diversité :



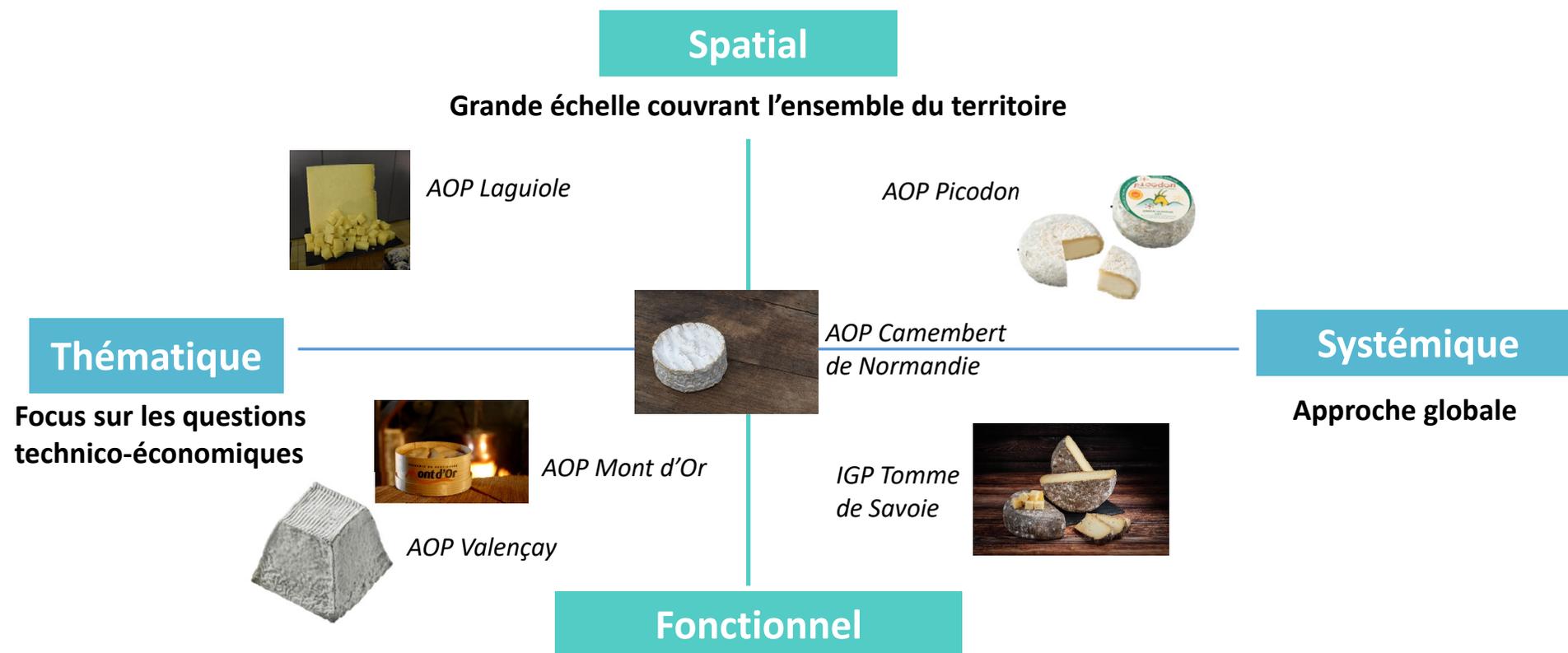
Leur objectif : mettre en place une **réflexion prospective** pour :

- Mieux **appréhender les conséquences du CC** à moyen-long terme pour leur filière
- Déterminer leur **stratégie d'adaptation** au changement climatique.

➔ **Réflexion portée à l'échelle de la filière**



Une diversité de méthodologies déployées pour coller aux besoins et caractéristiques des territoires



Crédits photos : Fromages AOP de Normandie, ASGARD / Staccato / Francis Guillard / AFTALP

4 & 5 décembre 2024



Des difficultés transversales aux 6 cas d'étude

➔ Dont certaines sont inhérentes aux spécificités des IG



L'étendue géographique des IG freine les décisions collectives



Des pistes de leviers pour les uns peuvent ne pas être pertinentes pour les autres

➔ Répartition du collectif de travail en microterritoires, intégrés dans la stratégie globale de filière

Camembert de Normandie

3 départements

Conditions pédoclimatiques très diversifiées

➔ Choix d'une zone de travail très séchante

Mont d'Or :

Territoire relativement restreint

Conditions de production homogènes

➔ Panel de solutions accessibles pour tous

4 & 5 décembre 2024



Le flou de gouvernance et l'absence de pouvoir d'action des groupes de travail limitent le champ d'action des décisions prises

- **Organisation généralement descendante dans les ODG**

- Délégation des sujets techniques à des Groupes de Travail en charge de l'investigation des problématiques (résultats et pistes de solutions)
- Conduite de la réflexion directement par les instances de l'AOP

- **Manque de clarté sur mandat de ces groupes**



- Pouvoir décisionnaire ou consultatif ?
- Actions généralement conduites à l'échelle des participants aux différents GT
- Démotivation possible des GT

- **Actions généralement mises en œuvre au niveau des participants aux groupes de travail, rarement au-delà**



Une action souvent limitée au maillon production, malgré un accent placé sur la concertation multi-acteurs

Difficulté de porter des débats qui englobent l'ensemble de la filière

- Obstacles politiques, économiques, sociologiques
- Sous-estimation voire ignorance par les acteurs de l'aval de l'enjeu de la transition de l'ensemble de la chaîne

Frein pour l'adoption du ou des leviers

- Portage du risque par les producteurs
- Coût de la mise en place du levier

Dépendance aux transformateurs

- Restriction des choix possibles pour la filière
- Ex : scénarios de baisse de production laitière peu souvent envisagés

L'approche multi-acteurs, un levier pour mobiliser mais un risque d'éparpillement



Un intérêt certain pour maximiser la mobilisation

- Davantage d'interlocuteurs sur le terrain pour élargir la mobilisation
- Compétences élargies (techniques, sociales, environnementales, économiques) pour faire face aux nombreux défis que les IG ont à affronter
- Facilite la sensibilisation, la formation ainsi que la mise en œuvre de leviers d'adaptation



Mais un risque de sur-sollicitation des opérateurs

- Risque de chevauchement
- Manque de coordination : sujets similaires, mais des objectifs différents selon les projets
- Facteur d'éparpillement et de perte de sens



Conclusion :

innover pour mieux accompagner les collectifs sous IG

L'approche systémique, clé d'entrée pour une stratégie globale de filière

- Appréhension du CC **en prenant en compte les autres enjeux majeurs pour les IG** (biodiversité, économie, sanitaire, renouvellement des actifs...)
- Besoin de **repenser les outils et les méthodes** pour faciliter la prise de hauteur (jeux sérieux, animation innovante...)

L'action multi-partenariale, un levier pour embarquer et former les collectifs

- **Impliquer les structures commerciales et techniques** (coopératives, GIEE, réseau de transformateurs, conseil agricole etc.) pour faciliter la sensibilisation, la formation et la mise en œuvre de leviers d'adaptation
- Besoin d'imaginer comment partager la **prise en charge du risque** à l'échelle de la filière





Merci pour votre attention !

Pour en savoir plus :
delphine.neumeister@idele.fr
florence.bedoin@idele.fr
sylvain.dernat@inrae.fr

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4 & 5 décembre 2024

